Mairie de Marseille

CADRE DE REPONSE TECHNIQUE

Prestations d’éducation et de sensibilisation à l'environnement pour les bases nautiques de la ville de Marseille

**Numéro de la consultation :** 23\_2364

**Procédure de passation :** MAPA services sociaux et spécifiques

Le cadre de réponse technique constitue un plan pour structurer et ordonner le mémoire technique à remettre à l’appui de l’offre du candidat.

**Chaque élément demandé dans ce document doit impérativement être renseigné et fourni dans l’offre.**

A ce titre, i**l est conseillé aux candidats de suivre l’organisation du cadre de réponse technique afin d’éviter d’oublier des points à développer.**

Les informations sont notées conformément aux critères de sélection annoncés dans le Règlement de consultation.

**Article 1 – VALEUR TECHNIQUE (35 Points)**

**Travail demandé** : Vous devez décrire une première séance avec le contenu de votre choix. La première séance correspond à la première ½ journée d’un Cycle (Cf. CCTP)

Dans la description de cette première séance vous devrez détailler au moins chacun des points suivants. Ce sont ces points qui seront pris en compte pour juger votre offre (Cf article 6.2 du RC – Critère valeur technique).

1. Le temps alloué pour chaque étape de la séance

Le candidat précisera le temps alloué pour chaque étape de la séance (y compris le ou les temps de pause).

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

1. Les consignes

Le candidat précisera les consignes employées. Les consignes devront être adaptées à un public de cycle 3, c'est à dire compréhensibles, simples et réduites à leur minimum.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

• Les exercices adaptés

Le candidat précisera les exercices proposés. Ils devront être adaptés au cycle 3 (CM1ou CM2), c'est à dire liés à l'expression écrite et orale de ce niveau scolaire.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

• Le feed back

Le candidat précisera la manière dont est fait le retour aux élèves, quels sont les outils et supports utilisés lors de cette séance (exposés, rendus, fiches synthétiques...)

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

• Le type de matériel et les outils pédagogiques utilisés

Le candidat précisera le matériel mise à disposition pour la réalisation de cette séance.

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

**Article 2 – DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DU CANDIDAT (5 Points)**

Le candidat précisera, dans le cadre de ces ateliers, la démarche éco responsable mise en œuvre (ex: matériel et outils pédagogiques recyclés et réutilisables pour toutes les classes).

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………